



PREPARATION DE VOTRE DOSSIER FAUTE INEXCUSABLE

Pièces en copie à apporter et à classer dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent) :

- Copie de votre pièce d'identité
- Contrat(s) de travail et avenant(s)
- Fiche de poste / descriptif des fonctions.
- Bulletins de salaire (avant et après l'AT/MP).
- Plannings, relevés d'horaires, feuilles de pointage.
- Déclaration d'accident du travail ou formulaire de maladie professionnelle
- Certificat médical initial AT/MP
- Courriers de la CPAM (questionnaires, enquête, avis médecin-conseil)
- Décision de prise en charge au titre AT/MP (+ décisions rechute/aggravation)
- Certificats médicaux de prolongation, compte-rendus d'hospitalisation et d'exams
- Certificats décrivant les séquelles et leurs conséquences (physiques / psychiques)
- Suivi psychologique / psychiatrique le cas échéant
- Notification du taux d'IPP et, s'il y en a, rapports d'expertise médicale
- Extraits du document unique d'évaluation des risques (DUER) concernant le poste
- Consignes / procédures de sécurité, protocoles, registre des contrôles et vérifications
- Courriers, mails, PV CSE/CHSCT, alertes du médecin du travail sur les risques en cause
- Justificatifs (ou absence) de formation à la sécurité, habilitations, EPI...
- Attestations de collègues / témoins : circonstances, conditions de travail, alertes ignorées
- Rapports d'accident interne, observations de l'inspection du travail, éventuelles sanctions pénales
- Courriers CPAM : consolidation, fixation IPP, notification de rente / capital, décomptes d'IJ
- Recours éventuels (CRA, décisions antérieures du pôle social ou autres juridictions).
- Justificatifs de pertes de revenus, licenciement pour inaptitude, reclassement, chômage, etc

Joignez un mémo récapitulatif des évènements qui se sont déroulés au sein de l'entreprise.